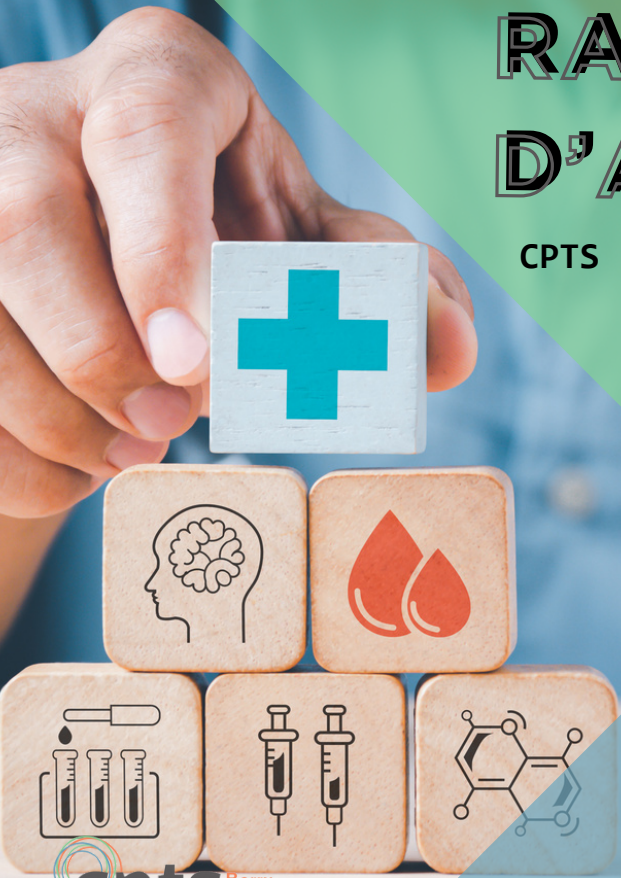
2022-2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CPTS Berry Vierzon Sologne



cpts Berry Vierzon Sologne

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

2022-2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CPTS Berry Vierzon Sologne

SOMMAIRE

La vie associative..... P3

Les actions de la CPTS à destination des patients et des professionnels..... P11

Partenariats et coopérations..... P23

Perspectives 2024..... P29

Conclusion..... P34

Pense-bête de la CPTS..... P35

Glossaire..... P36

LA VIE ASSOCIATIVE DE LA CPTS BERRY VIERZON SOLOGNE



LA CPTS BERRY VIERZON SOLOGNE

La CPTS Berry Vierzon Sologne est une association loi 1901 créée en septembre 2019 regroupant les professionnels de santé de l'ambulatoire d'un territoire qui **s'étend sur 3 départements et 39 communes.**

Nos objectifs :

- Le développement de la coordination entre les professionnels de santé
- L'organisation de la prise en charge des patients entre professionnels de santé et entre la ville et l'hôpital
- L'accès à un médecin traitant
- La gestion des demandes de soins non-programmées
- La fluidification du parcours de soins
- Le développement de la prévention
- La création de nouveaux modes de prise en charge des patients
- L'expérimentation de nouveaux modes d'exercice


Salbris
Neuvy
sur
Barangeon
Vierzon
Mehun sur
Yèvre
Reuilly

LA GOUVERNANCE DE LA CPTS

Le conseil d'administration et le bureau de la CPTS rentrent dans leur troisième année de mandat.

2022-2023 a été une période de transition après deux années marquées par le covid-19, qui a permis **de travailler à une restructuration et une relance des actions de la CPTS**.

La restructuration de l'association s'est faite avec **un renforcement de l'équipe salariée de la CPTS** par le recrutement en 2023 d'une chargée de mission et la location **de nouveaux locaux à Vierzon.**

Durant cette année, la CPTS a **prolongé et renforcé les actions mises en place depuis 2019** et a **démarré de nouveaux projets ambitieux,** tels que :

- La mise en place des soins non programmés sur le territoire,
- Le déploiement de la téléconsultation assistée
- Le développement de formations à destination du grand public.



Membre du CA
Sylvie Perry
(Infirmière)



Membre du CA
Lydie Cartaud
(Orthophoniste)



Membre du CA
Kelly Desaix
(Infirmière)



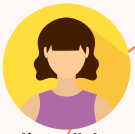
Membre du CA
Nora Fertassi
(Infirmière)



Membre du CA
Géraldine Servant
(Médecin)



Co-président
Romain Gilis Menard
(Médecin)



Trésorière adjointe
Maguy Paul Hazard
(Pharmacienne)



Trésorier
Charles Jouard
(Pharmacien biologiste)



Membre du CA
Catherine Husson
(pharmacienne)



Membre du CA
Barbara, Devallois
(Infirmière)



Secrétaire adjoint
Cyril Julien
(Pharmacien)



Secrétaire
Rachel Gaucher
(Infirmier)



Membre du CA
pour le CDS de Vierzon
Isabelle Servoin
(Médecin)



Co-présidente
Nadège Coratella
(Sage femme)



Membre du CA
Maxime Bouton
(psychomotricien)



Membre du CA
Olivier Henry
(Pharmacien)



Membre du CA
Céline Andrejewski
(Orthophoniste)



Membre du CA
Carole Baptista de Horta
(Infirmière)

LES LOCAUX DE LA CPTS

En août 2023, **la CPTS a changé de locaux afin de pouvoir accueillir aux mieux les salariés, les professionnels de santé, et ses partenaires.**

Ils sont constitués, d'un bureau, d'un extérieur et d'une salle de réunion modulable pouvant accueillir une dizaine de personnes. Début 2024, une salle de réunion supplémentaire de plus de 45m2 sera disponible.

Ces locaux servent aussi bien à l'organisation des réunions de la CPTS et des formations. **Ils ont aussi vocation à être utilisés par les professionnels de santé du territoire** pour des réunions ou des temps de travail collectif. Cela s'est déjà fait avec **l'accueil dans les anciens locaux de la CPTS d'une réunion des psychomotriciens du Cher, de l'Indre et de la Nièvre.**

Les bureaux sont situés à Vierzon au 22 avenue Edouard Vaillant.



2 salles modulables





Jusqu’à 35 personnes



Reservation contact@cptsbvs.fr

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CPTS

Visiteurs unique sur le site et réseaux de la CPTS



8 414

144

Adhérents



8

Evènements



40

Documents réalisés

Salariés de la CPTS

2



2 Equipes de Soins Primaires



57,3 %

Taux de lecture de la newsletter

LES ACTIONS DE LA CPTS A DESTINATION DES PATIENTS ET DES PROFESSIONNELS



LES SOINS NON PROGRAMMÉS

En mai 2023, la CPTS Berry Vierzon Sologne a lancé son **organisation de soins non programmés (SNP)** afin de prendre en charge les patients sans médecin traitant **sur orientation du 15**.

Ce projet est l'aboutissement d'un travail de 15 mois visant à évaluer les besoins et les modalités d'organisation afin de permettre aux médecins de s'investir dans le projet, sans que la prise en charge de leurs patients n'en pâtisse et que cela soit une plus-value à l'offre de soin existante.

Afin de garantir la sécurité des données, les agendas SNP des médecins et les informations issues de l'orientation par le 15 se font via Inzee.care.

En 6 mois ce sont plus de 460 créneaux mis à disposition par les médecins de la CPTS **du lundi au samedi matin** et un taux d'orientation par le 15 de 44,9 %.

La prochaine étape des SNP sera son inclusion dans le Service d'Accès aux Soins (SAS) qui devrait être déployé dans le département dans les prochains mois.

LES URGENCES KINÉ RESPIRATOIRE

Sur le même modèle que les SNP mis en place par les médecins généraliste de la CPTS, **les kinés lancent des urgences kinés respiratoires durant les périodes épidémique de bronchiolites.**

Cette action vise à soulager les services des urgences et les médecins en prenant en charge les nourrissons dans le respect des recommandations liés à la place de la kiné respiratoire dans la prise en charge de la bronchiolite.

SAS, SNP ET PDSA ?

Les Soins Non-Programmés (SNP) correspondent à une **prise en charge dans les 48h en journée en semaine, pour une pathologie aiguë qui n'engage pas le pronostic vital.**

La Permanence des Soins Ambulatoires (PDSA) garantit **un accès à un médecin en dehors des heures d'ouverture** des cabinets médicaux.

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) est une nouvelle **organisation** départementale **d'orientation des demandes pour les situations d'urgences non vitale via une régulation ambulatoire** pouvant renvoyer sur les organisations de soins non programmés des CPTS.

DE LA TÉLÉCONSULTATION ASSISTÉE À SOUESMES...

En Février 2023 l'Equipe de Soins Primaires (ESP) "Santé Sologne" basée en partie sur la CPTS a lancé **la première expérimentation de téléconsultation assistée sur un lieu fixe à Souesmes**.

Ce projet, réalisé en partenariat avec Omedys, a pour **objectif de pallier de façon innovante au départ à la retraite du médecin généraliste** de Souesmes tout **en respectant le parcours du patient et son suivi.** Cela passe par des conventions signées avec les laboratoires du territoire garantissant la bonne transmission et la lecture des examens biologiques pour les patients vus en téléconsultation.

Ce projet est ainsi considéré comme une organisation territoriale de santé.

En 9 mois, ce sont **plus de 300 patients** qui **ont pu bénéficier de ces téléconsultations assistées.**

À SON ELARGISSEMENT À TOUTE LA CPTS

En parallèle de cette expérimentation **la CPTS travaille depuis 2 ans sur le déploiement de la téléconsultation assistée par des infirmiers au domicile du patient.**

Le retour d'expérience positif de l'ESP "Santé Sologne" a permis de valider l'opérateur de téléconsultation ainsi que le matériel choisi afin de **proposer la même qualité de téléconsultation assistée qu'elle soit sur un lieu fixe ou au domicile du patient.**

Ce sont **13 cabinets infirmiers qui seront équipés par la CPTS à partir de novembre 2023**, avec la possibilité de réaliser des téléconsultations assistées via Omedys pour les patients sans médecin traitant, mais aussi directement avec les médecins du territoire participant au projet et leurs patients.

Si pour le moment **les consultations via Omédys se font par un cabinet médical** de télémédecine **basé dans l'Aube, d'ici fin 2023 celles-ci se feront avec des médecins basés dans le département du Cher** grâce à la future ouverture d'un cabinet de télémédecine à Bourges.

EDUCATION À LA SANTÉ ET FORMATION

Depuis plus de 2 ans la **CPTS Berry Vierzon Sologne s'attache à promouvoir l'éducation à la santé auprès des patients** en mettant à disposition différents documents donnant des informations validées scientifiquement sur des sujets de santé.

Durant cette année, **7 nouveaux documents d'éducation à la santé ont été créés.** Ils ont été diffusés à **1 400 exemplaires papier et vus plus de 37 000 fois** sur les réseaux sociaux et le site internet.

En complément, des **formations gratuites à destination du grand public** sont proposées. **En 2023 ce sont 8 formations sur les premiers secours en pédiatrie** qui ont été proposées, ce qui a permis de **former 104 personnes.**

Ce type de formation sera proposée de façon plus régulière en 2024 sur l'ensemble du territoire de la CPTS avec des formations aux gestes qui sauvent et aux premiers secours en pédiatrie.

JOURNÉE SANTÉ SEXUELLE DES FEMMES

La deuxième journée santé sexuelle des femmes s'est tenue en juin 2023 avec comme objectifs :

- Promouvoir les acteurs en santé sexuelle du territoire
- Réaliser des dépistages gratuits des IST et du cancer du col de l'utérus.

Huit partenaires ont participé à cette édition, avec en particulier le Groupement Hospitalier de Territoire, la CPAM, le Centre Régional de Coordination de Dépistage du Cancer, La Maison des Ados et le PETR Centre Cher.

Sur l'ensemble de la journée ce sont **plus de 60 femmes qui sont venues pour s'informer et près d'une trentaine se sont vu proposer un dépistage gratuit et un suivi en cas de résultat positif.**

Cette action sera reconduite en 2024 avec comme objectif de toucher un public plus large en améliorant la promotion de l'événement.

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES PROS

Un des rôles de la CPTS est d'améliorer l'accompagnement des professionnels de santé et de leur donner accès à des formations spécifiques.

ACCOMPAGNEMENT À LA CESSION D'ACTIVITÉ

La CPTS peut offrir aux professionnels préparant leur retraite un accompagnement spécifique avec entre autres, **la possibilité de diffuser des annonces et de fournir des clés usb pour la remise des dossiers médicaux**

ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION POUR LES INFIRMIERS EN PRATIQUE AVANCÉE

Afin de **favoriser le déploiement des infirmier.es en Pratique Avancée, la CPTS peut aider au financement de la formation** pour les infirmièr.es exerçant en ambulatoire. **Cette aide se fait via une convention** afin de garantir que les infirmier.es **s'installent sur le territoire de la CPTS pendant au moins 3 ans.**

SOIRÉE PÉDIATRIQUE

La deuxième soirée pédiatrique, s'est déroulée en mars 2023 sur Bourges et a réuni **plus de soixante professionnels de santé du département du Cher**. Ces soirées ont pour **but d'informer et de former** les professionnels de santé et tous les professionnels gravitant autour de la petite enfance **sur les bonnes pratiques en matière de pédiatrie.** La troisième soirée pédiatrique se déroulera en mars 2024 sur Vierzon.

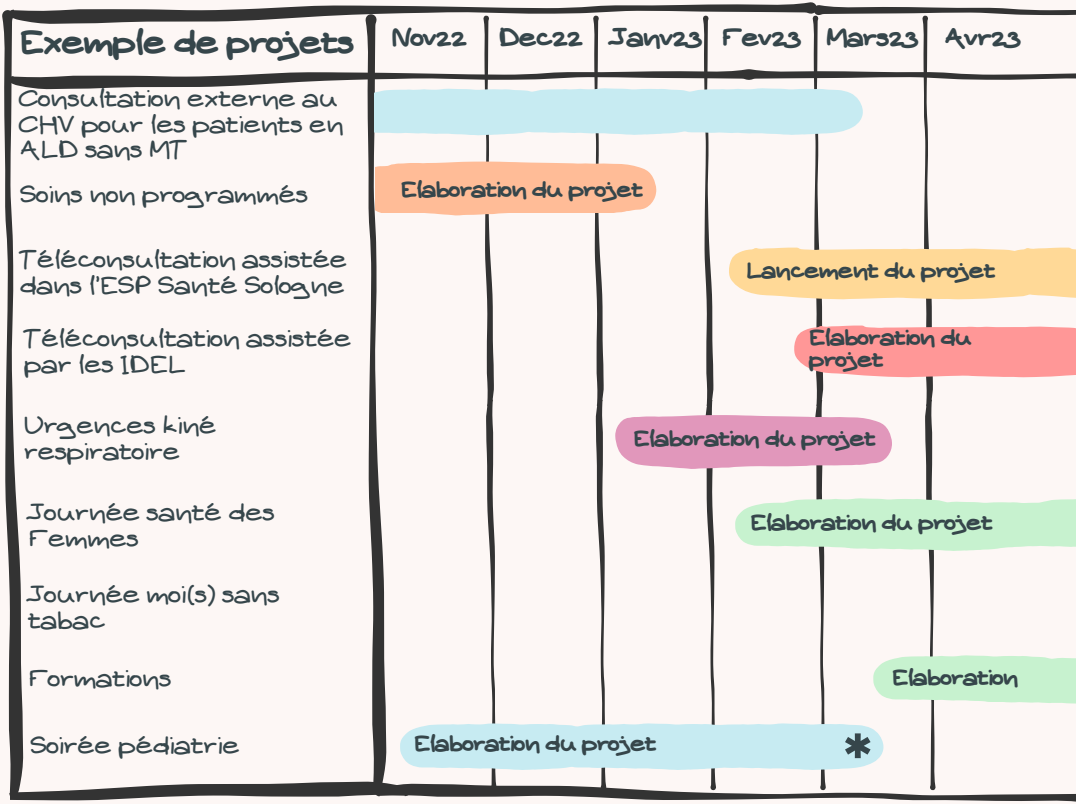
Ces soirées sur des thématiques spécifiques ont vocation à se développer dans les prochaines années.

DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES PROS

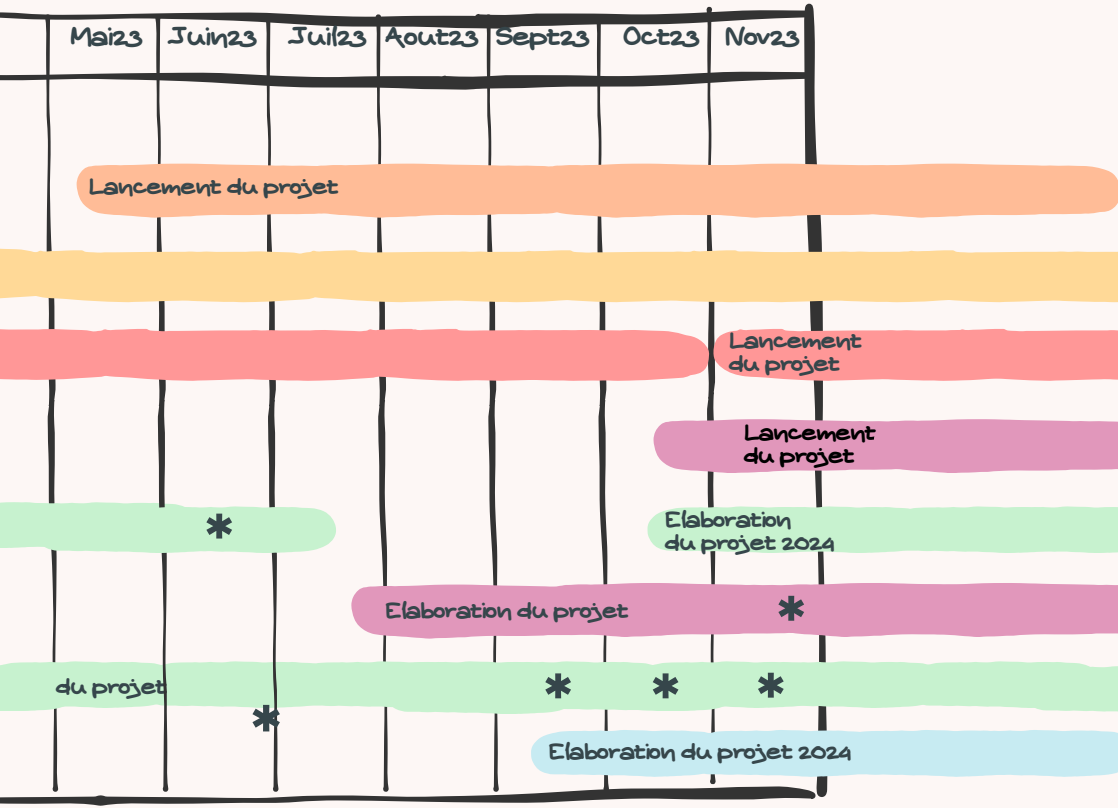
La CPTS a aussi **proposé des formations spécifiques**. Que ce soit avec une aide au financement à la formation comme cela a été le cas pour une **formation sur le repérage des violences faites aux femmes,** ou avec l'organisation de formations spécifiques comme **la formation au 1er secours en santé mentale** qui s'est faite en partenariat avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) et la Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) de Mehun sur Yèvre.

Ce sont ainsi une vingtaine de professionnels de santé qui ont pu être formés par la CPTS.

COMMENT SONT GÉRÉS LES PROJETS DE LA CPTS



*Evénement


Mai23
Juin23
Juil23
Aout23
Sept23
Oct23
Nov23
Lancement du projet
Lancement
du projet
Lancement
du projet
Elaboration
du projet 2024
Elaboration du projet
du projet
Elaboration du projet 2024

LES CHIFFRES CLÉS DES ACTIONS DE LA CPTS

Documents diffusés au grand public



38 100



14

outils de téléconsultations assistées



6 **Actions de dépistage du diabète**

60

participantes à la journée santé des femmes

384

Patients en ALD sans médecins traitants pris en charge



124

Personnes formées



4 **Créneaux SNP en moyenne du lundi au samedi matin**

PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS



RELATION VILLE-HÔPITAL

Les relations entre la CPTS et l'hôpital ont évolué avec la **participation de l'ensemble des CPTS du département au Comité Médical d'Etablissement** du Groupement Hospitalier de Territoire mais aussi avec la **nomination d'un référent par le centre hospitalier de Vierzon** en la personne du Docteur Bisio.

Cette nomination a permis de **faire participer le centre hospitalier de Vierzon à des événements organisés par la CPTS** tels que la journée santé sexuelle des Femmes ou à un stand commun dans le cadre du festival Villes à Joie.

La mise en place des SNP et la mise à disposition de l'outil Inzee.care à la Maison Médical de Garde, a permis de mettre en place **un référent au sein du Samu pour la CPTS.**

Par ailleurs, de premiers échanges ont eu lieu avec le centre médico-psychologique (CMP) de Vierzon afin de travailler à la mise en place de consultations avancées du CMP.

Ces relations ville hôpital sont encore à améliorer en particulier sur des questions spécifiques telles que les entrées et sorties d'hospitalisation ou bien l'interconnaissance des professionnels hospitaliers et de l'ambulatoire.

INTERCPTS DU CHER ET DU LOIR ET CHER

La CPTS Berry Vierzon Sologne fait partie intégrante de l'InterCPTS du Cher mais aussi de l'InterCPTS du Loir et Cher afin de représenter les professionnels de santé des 5 communes du 41 de la CPTS.

Les objectifs de ces interCPTS sont de :

- **Défendre**, valoriser, rendre accessible et **mutualiser le travail des CPTS**
- **Développer les projets collaboratifs** interprofessionnels de dimension départementale
- Renforcer la communication, la coordination et la coopération entre les différentes CPTS
- **Coordonner les actions de santé publique des CPTS**
- S'intégrer dans les différents dispositifs existants

Il existe déjà des **projets déployés** par les InterCPTS tels que les **soirées pédiatriques** dans le département du Cher ou le **partage de protocoles de soins dentaires sans ordonnance à destination des pharmacies.**

De plus, **les InterCPTS sont porteuses des projets de mise en place des SAS dans le Cher et le Loir et Cher.**

LES SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT

Les soins oncologiques de support sont définis comme **l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes atteintes d'un cancer ou en phase de rémission.**

Ainsi, **une personne atteinte de cancer peut bénéficier des soins** suivants **gratuitement :**

- Un soutien socio-esthétique
- Un soutien psychologique
- Un soutien diététique
- Un bilan d'activité physique adapté (pour les patients ayant terminé leur traitement actif)

Une convention a été signée avec Appui Santé Berry avec pour **objectif d'augmenter le nombre d'effecteurs partenaires** du projet et d'**améliorer l'accès au dispositif des soins de support aux habitants du territoire de la CPTS**

Cette convention a **permis de passer de 2 professionnels investis à 7 professionnels** soit 70 % des professionnels du territoire susceptible de participer au projet et **a déjà bénéficié à 6 patients.**

PROJET “PASSERELLE”

La CPTS participe au projet “Passerelle“ développé par la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Mehun-sur-Yèvre, par le biais d’une convention. Ce projet est aussi co-financé par la région Centre Val de Loire

Ce projet vise à faire bénéficier d’un **accompagnement psychologique individuel et collectif** :

- à des **personnes pour qui l'aspect financier est un frein**,
- à des **personnes** qui sont **anxieuses à l'idée de rencontrer un psychologue,**
- à des **personnes qui n'ont pas conscience de l'impact du psychique sur le physique**

Ce projet a permis de prendre en charge 46 personnes en première écoute et 42 en consultations psychologiques.

La mise en place de conventions pour de tels projets sert d’une part à **garantir un financement** nécessaire à leur réalisation, **à** étudier **l’impact de projets innovants** et à **les proposer aux autres professionnels de santé en vue d’élargir les projets à l’ensemble des patients du territoire de la CPTS.**

LES PARTENARIATS ET LA COOPÉRATION EN CHIFFRE

27 Rencontres avec des partenaires de la CPTS pour des projets spécifiques

+5
Pros participant aux Soins Oncologiques de Support

3
Conventions de partenariat

5 actions interCPTS

2 Contrats Locaux de Santé signés

1 journée d'accueil des étudiants dans le cadre du SESA avec le PETR Centre Cher



3 Numéros du bimestriel de la CPTS à destination des partenaires

PERSPECTIVES 2024



POURSUITES DES PROJETS EN COURS

Différents projets et partenariats mis en place en 2022-2023 ont vocation à perdurer dans le temps.

Voici quelques projets en cours qui vont continuer en 2024 :

- **Les soins non programmés** par les médecins généralistes qui vont s'inclure dans le Service d'Accès aux Soins (SAS). De plus un projet en collaboration avec le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes est en cours pour proposer des SNP dentaires.
- **Les urgences kinés respiratoires** qui seront activables lors de chaque période épidémique de bronchiolite
- **Les téléconsultations assistées** qui seront dans leur 1ère année de fonctionnement. Le projet pourrait être amené à évoluer en proposant en plus des consultations programmées, des consultations non programmés dans le cadre du SAS.
- **La soirée pédiatrique et la journée santé des femmes** qui seront à leur 3ème éditions
- **Les formations** aussi bien pour les professionnels avec un programme en cours de construction que pour le grand public avec des formations aux 1er secours en pédiatrie mais aussi aux gestes qui sauvent.
- **Les Soins Oncologiques de Support** avec la poursuite du surfinancement des consultations des professionnels du territoire investis.

FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LA VILLE ET L'HÔPITAL

Afin d'améliorer les relations villes-hôpital deux projets devraient voir le jour en 2024.

Mise en place de documents types pour les entrées et sorties d'hospitalisation.

L'objectif est de **créer un "classeur" pour les patients et alimenté par les infirmiers recensant les informations essentielles** pour les entrées d'hospitalisations mais aussi de **permettre une bonne transmission d'information** sur les soins fait durant l'hospitalisation et sur les soins à prévoir au moment de la sortie du patient.

Organisation de soirées de temps d'échange entre les professionnels de la ville et l'hôpital

Une à deux soirées d'échanges entre les professionnels de santé de l'ambulatoire et du centre hospitalier sont envisagées sur des thématiques spécifiques afin de favoriser l'interconnaissance entre les professionnels.

JOURNÉE DES AIDANTS

Cette journée à destination des aidants devrait être organisées en lien avec Appui Santé Berry, l'Union départementale des associations familiales, la ligue de l'enseignement et s'inscrire dans le programme d'action du Contrat Local de Santé du PETR Centre Cher.

Les dernières études épidémiologiques et démographiques, montrent que l'espérance de vie des aidants est plus faible que celui des aidés avec un recours au soins moins important que le reste de la population. De plus, il apparait qu'être aidant est un facteur de risque pour des troubles psychologiques.

Ainsi le but est de proposer une journée dédiée aux aidant afin de proposer des dépistages, de la prévention mais aussi de faire connaitre les aides et structures existantes qui peuvent les soutenir.

L'objectif est de pouvoir inscrire cette journée dans le cadre de la journée nationale des aidants familiaux qui aura lieu le 6 octobre 2024.

FAVORISER L'ALLER-VERS

Une étude de faisabilité va débuter afin de travailler à la constitution d'une équipe mobile de prévention et d'éducation à la santé sur le territoire de la CPTS.

L'objectif serait de mettre en place une équipe pluriprofessionnelle regroupant différentes structures afin d'intervenir dans les zones du territoire les plus éloignées du soin que ce soit en raison d'un isolement géographique ou social.

Ce projet s'inspire du projet "Marsoins" mis en place en Bretagne qui développe un travail de proximité en termes de prévention, de dépistage et d'éducation à la santé.

Cette équipe mobile pourrait être ainsi un complément au travail d'aller vers fait par le cabinet médical itinérant mis en place par le département et aux téléconsultations assistées par les infirmiers en ayant une approche par le prisme de l'éducation à la santé

D'autres projets sont en réflexions pour 2024, de plus tous les professionnels de santé de la CPTS peuvent proposer des projets tout au long de l'année.

CONCLUSION

En un an, nous avons vu la cessation d'activé des différents professionnels de santé en particulier concernant les médecins généralistes, avec le départ de 8 d'entre eux. Nous sommes ainsi passé d'une densité démographique de 9,7, à **6,2 médecins généralistes ambulatoires pour 10 000 habitants sur le territoire de la CPTS.**

Cette situation incite à renforcer la solidarité et l'entraide entre les professionnels de santé et **à trouver des solutions innovantes et de proximités afin de pouvoir maintenir la prise en charge des patients.** Toutefois si ces solutions ne restent que des "pansement" qui ne remplaceront pas les professionnels partis.

La CPTS Berry Vierzon Sologne montre tout son intérêt par **sa capacité à répondre aux sollicitations des professionnels de santé** de l'ambulatoire **souhaitant développer des projets en étant facilitateur d'un point de vue financier et en termes de méthodologie de projet.**

PENSE-BÊTE DE LA CPTS

1 Accès gratuit aux équipements sportifs (piscine et salle de sport) de la résidence Domitys à Vierzon pour les adhérents de la CPTS les mardis de :

- 12h à 14h
- 18h à 20h



06 84 09 71 76

La ligne dédiée du centre de santé de Vierzon dédiée aux professionnels de santé

1 Boite à outils recensant :

- Les documents créés par la CPTS
- Les ressources du territoire
- les annuaires des centres hospitaliers



Contact

07.84.17.02.21

coordination@cptsbvs.fr

22 av. Edouard Vaillant, Vierzon

GLOSSAIRE

ARS : Agence Régional de Santé, est chargée du pilotage régional du système national de santé.

CCAS : Centre Communal d'action Sociales, est en charge de l'action sociale dans les communes.

CLS : Contrat Local de Santé, est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé

CMP : Centre médico-psychologique, lieu de soin public sectorisé proposant des consultations médico-psychologiques et sociales à toute personne en difficulté psychique

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, regroupe les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes

CRCDC : Centre Régional de Coordination de Dépistage du Cancer, met en œuvre les programmes de dépistage organisé des cancers du Sein, du Col de l'Utérus et du cancer Colorectal

DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination, aide l'ensemble des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux, pour tout patient, quel que soit son âge et sa (ses) pathologie(s)

ESP : Equipe de soins Primaire, ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins généralistes de premier recours

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire, dispositif qui régit la coopération entre plusieurs établissements publics de santé d'un même territoire

IPA : Infirmier en Pratique Avancé, vise à soutenir les médecins dans la prise en charge de patients atteints de pathologies ciblées

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, outil de coopération entre les communes sur les territoires situés hors métropoles

UDAF : Union départementale des associations familiales, reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics

cpts Berry Vierzon Sologne

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

07.84.17.02.21 Contact@cptsbvs.fr https://cptsbvs.fr